

Description du cours :	<p>Ce cours constitue une introduction à différents enjeux contemporains relatifs à la pratique du droit. Il comporte deux aspects :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'étude du cadre réglementaire applicable aux professionnels du droit et de son évolution;- l'étude de différentes questions relatives aux professions juridiques et à l'accès à la justice. <p>Ce cours est destiné à fournir aux étudiants des connaissances générales sur les professions juridiques, leur organisation, leurs transformations passées et en cours et certains enjeux liés à l'encadrement juridique de la pratique du droit dans une perspective d'accès à la justice.</p>
Objectifs du cours :	<p>Au terme de ce cours, les étudiants seront en mesure:</p> <ol style="list-style-type: none">1. d'expliquer le cadre réglementaire applicable à la pratique du droit au Québec;2. de comparer différentes approches en matière de réglementation des professions juridiques;3. de discuter des grands enjeux actuels relatifs aux professions juridiques;
Méthode d'évaluation :	<p>Les méthodes d'évaluation et la pondération seront établies en fonction du nombre d'étudiants inscrits et pourraient notamment comprendre ce qui suit :</p> <p>Résumés de texte Présentations orales Exercices Examen final maison ou travail de recherche</p>
Principaux instruments de travail :	<p>Code des professions, Loi sur le Notariat, Loi sur le Barreau, Codes de déontologie Articles de doctrine (en ligne) Décisions de jurisprudence (en ligne)</p>